

ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
La Rédemption	Hervé Lavoie, maire	X
Saint-Cléophas	Jean-Paul Bélanger, maire	X
Sainte-Ilrène	Alain Gauthier, maire	-
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	Réginald Duguay, maire	-
MRC de La Matapédia	Chantale Lavoie, préfète	X
MRC de La Matapédia	Mario Lavoie, directeur général	X
MRC de La Mitis	Noël Lambert, préfet	X
MRC de La Mitis	Marcel Moreau, directeur général	X
Propriétaires privés	Jacques Dupéré, propriétaire privé	X
Groupes d'utilisateurs du territoire	André Blouin, président du Club de VTT de La Matapédia	X
Organismes de développement économique	Sébastien Jean, directeur général du CLD de La Matapédia	X
Organismes de protection de l'environnement	René Pelletier, président de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	X
EDF EN Canada	Sébastien Goupil-Dumont – Gestionnaire d'actifs	X
EDF EN Canada	Nathalie Dupont, agente de liaison	X
EDF RS	Sébastien Murray-Sirois	X
Bureau du ministre Pascal Bérubé	Isabelle Paquin, attachée politique	X

POINT À L'ORDRE DU JOUR	RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ
1. Ouverture de la séance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de la séance à 13h35.</li> <li>- Mot de bienvenue.</li> <li>- Présentation de Sébastien Goupil-Dumont, gestionnaire d'actifs d'EDF EN Ca, en remplacement de Yannick Debin.</li> <li>- Tour de table.</li> </ul>
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 27 août 2013	<p>Lecture du compte rendu.</p> <p><u>Modifications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point 9 : la consultation sur les enjeux énergétiques avait lieu à Rimouski.</li> <li>- Le mémoire présenté était un mémoire collectif de divers intervenants dans La Matapédia.</li> </ul> <p>Adoption proposée par Marcel Moreau appuyé de Chantal Lavoie.</p>
3. Retombées économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation financière des 2 MRC dans le projet éolien du Lac-Alfred, à la hauteur de 2,5% pour La Mitis et 10% pour La Matapédia.</li> <li>- Embauche : 21 travailleurs en phase exploitation habitant dans les 2 MRC ci-haut mentionnées. Ce nombre diminuera à 16 une fois que le projet La Mitis sera en fonction.</li> <li>- Plusieurs sous-traitants provenant du milieu.</li> </ul>

**POINT À L'ORDRE DU JOUR****RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ**-Versement des redevances 2014

- Baux (public et privé) : 1 502 000,00 \$
  - MRC/Municipalités : 756 000,00 \$
- Total : 2 200 000,00 \$**

- Commandites :

La politique de l'entreprise est plus stricte étant donné que des redevances sont versées dans le milieu mais EEN Ca peut apporter tout de même sa contribution pour certains événements spéciaux non récurrents dans les milieux concernés.

**4. Bilan opérationnel**

- Présentation des engagements à respecter durant la phase exploitation :

- Registre de plaintes
- Climat sonore
- Signaux de télécommunications
- Suivi de mortalité des oiseaux et chauves-souris
- Observation du comportement des oiseaux
- Suivi sur l'impact du paysage
- Maintient du comité de liaison

- Il est suggéré par Isabelle Paquin et discuté autour de la table de trouver un moyen pour diffuser les résultats des suivis qui sont fait par des firmes externes aux gens du public afin d'aider ces derniers à se défaire des faussetés qui circulent au sujet du parc éolien. La solution préconisée serait de diffuser ces informations sur les sites internet des deux MRC, endroits où pourraient être référés les gens concernés. Il est également important de leur préciser que ces rapports sont réalisés par des firmes externes, selon les lois en vigueur et qu'ils sont présentés aux ministères. La proposition sera étudiée par EEN Ca.

-Il est rappelé aux membres de passer le message aux gens du milieu de contacter EEN Ca pour tout commentaire relatif au projet. Un registre de plaintes est en place et sera maintenu pendant la durée de vie du projet.

-Changement de nom : le fournisseur d'éolienne, anciennement nommé RePower, porte maintenant le nom de Senvion.

-Senvion offre une période de garantie de deux ans sur les éoliennes et en sont présentement à 1 an de complété.

-La deuxième maintenance annuelle est présentement en cours sur les éoliennes.

-En période hivernale, le déneigement s'effectue à partir du rang 5&6 de Ste-Irène jusqu'au bâtiment d'Opération et de Maintenance. L'accès au reste du parc s'effectue en véhicule sur chenilles.

-Barrières en terres privées : Ouverture du 15 novembre au 15 avril pour des raisons de sécurité. Ces dates peuvent légèrement varier selon l'épaisseur de neige au sol.

**POINT À L'ORDRE DU JOUR****RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ**

- Est-ce que la productivité du parc est conforme aux estimations initiales ? Oui, même s'il reste encore un peu de rodage à faire, mais rien qui n'ait pas été anticipé. Il reste toutefois place à des gains d'efficacité sur la production.

**5. Volet Santé et Sécurité**

- Beaucoup d'emphase est mis sur l'aspect sécurité. Le risque majeur est la projection de glace lors de période de givre. Des affiches sont installées sur le site à des endroits stratégiques et des avis sont envoyés via l'Éole-lien et les journaux pour inciter les utilisateurs du milieu à la prudence. Une distance de 260 mètres des éoliennes est préconisée pour éviter les risques de blessures par la projection de glace. Les éoliennes sont classées en deux catégories basées sur la proximité ou non de routes utilisées et de sentiers reconnus sur le territoire. Celle qui sont à l'intérieur de la zone critique cesse de fonctionner dès qu'il y a un risque de présence de givre sur les pales.

- Quatre événements de tentative de vol à l'intérieur du bâtiment d'O&M. Un système d'alarme est déjà implanté et est en cours de perfectionnement.

- Demande d'EDF RS à savoir si le comité a une suggestion à faire pour améliorer la communication entre le responsable du parc et les autres utilisateurs du milieu (entrepreneurs forestiers, projet divers touchant le même territoire, etc). Le comité suggère de contacter le ministère des ressources naturelles – bureau d'Amqui ou bureau de Rimouski..

- Simulation de sauvetage réalisée avec succès. Le protocole pour les sauvetages en bas de tour est au point et celui pour le sauvetage dans l'éolienne est en cours.

- Période de chasse : l'an passé ça s'est bien déroulé. M. Dupéré précise qu'il n'a reçu aucune plainte à ce sujet. Refaire l'avis dans les journaux en conservant les mêmes procédures d'interventions que l'an dernier (maintenances régulières suspendues, seulement les réparations d'urgence seront effectuées).

**6. Projet éolien La Mitis**

- Présentation générale du projet et état de l'avancement des travaux.

**7. Varia**

- Questionnement au niveau du partenaire financier Enbridge : il s'agit d'un des copropriétaires du projet mais EEN Ca est le gestionnaire du projet.

- Demande à savoir si les logos des deux MRC apparaîtront sur les documents ? Affirmatif mais ce sera au cas par cas.

- Une affiche sera installée à l'entrée du parc éolien du Lac-Alfred pour identifier les copropriétaires du parc.

**8. Clôture de la séance**

- Il est suggéré par EEN Ca de tenir les rencontres annuellement, idéalement en septembre, à moins d'une demande spéciale venant d'un ou de plusieurs membres du comité. Le comité approuve mais demande à ce qu'un courriel soit envoyé dans 6 mois à tous les membres pour voir si la tenue d'une rencontre au printemps est nécessaire.

- Clôture de la séance à 15h00.